



HAL
open science

Vignes et vins de la Porte de l'Entre-deux-Mers : La fin d'une longue histoire ?

Jean-Claude Hinnewinkel

► **To cite this version:**

Jean-Claude Hinnewinkel. Vignes et vins de la Porte de l'Entre-deux-Mers: La fin d'une longue histoire?. 2011. halshs-00780053

HAL Id: halshs-00780053

<https://shs.hal.science/halshs-00780053>

Preprint submitted on 23 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

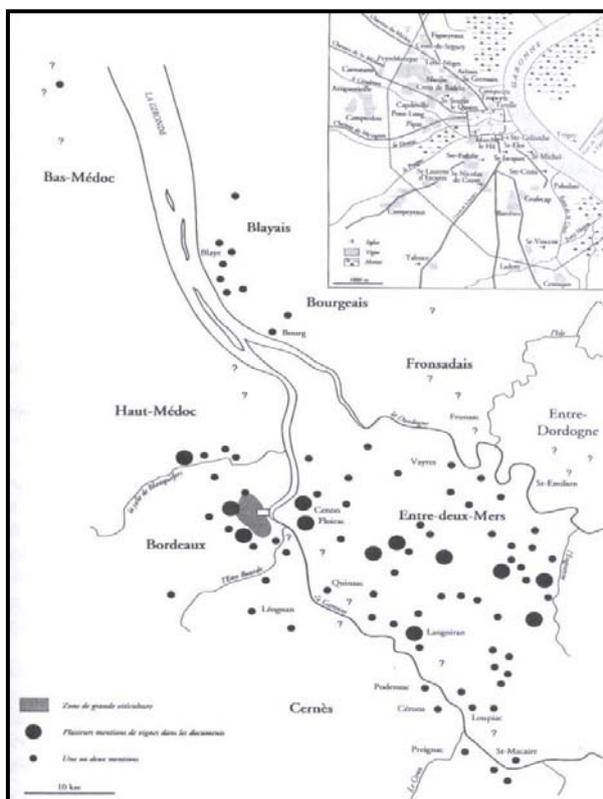
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vignes et vins de la Porte de l'Entre-deux-Mers : La fin d'une longue histoire ?

JC Hinnewinkel, Professeur émérite de Géographie Université de Bordeaux, CERVIN

Introduction

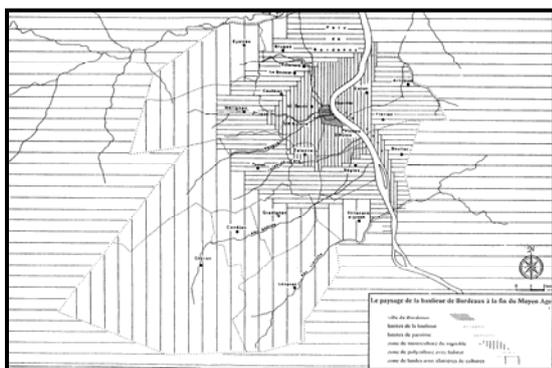
A n'en pas douter l'histoire de la vigne et du vin de la Porte de l'Entre-deux-Mers remontent au début du vignoble bordelais avec l'implantation de villae le long des « côtes » de rive droite de la Garonne, même si aucune trace n'a à ce jour permis de le confirmer. L'existence à Floirac d'une de celle-ci appartenant à l'évêque bordelais Bertechramus au VIIe siècle renforce cette hypothèse. Il y avait bien sur les versants ensoleillés de ces paroisses de rive droite des noyaux viticoles, sans doute d'origine aristocratique et ecclésiastiques qui servirent de support à l'extension du vignoble lors du renouveau économique du XIIe siècle.¹



L'essor des palus à la fin du Moyen Âge

Au XIIe siècle le vignoble bordelais était pour l'essentiel urbain et suburbain avec en rive droite, face à la ville, les vignobles des coteaux de Floirac, Cenon, Lormont et Bassens. Au XVe siècle, « le vignoble a aussi conquis une partie des palus et s'étend donc jusqu'au fleuve. Ces palus ont nécessité des efforts de drainage et d'assainissement mais elles produisent des vins forts à haut rendement. Si les bourrelets alluviaux ont été les premiers mis en valeur, les abords de la dépression ont déjà, à la fin du Moyen Âge, une vocation viticole... sur l'autre rive du fleuve, le vignoble s'est imposé dans la palu des Queyries jusqu'aux coteaux de Cenon et de Lormont »².

Carte 1 : Le vignoble de Bordeaux au XIIe siècle (source : Ch. Higounet, Histoire de Bordeaux, t.II, Bordeaux 1963)



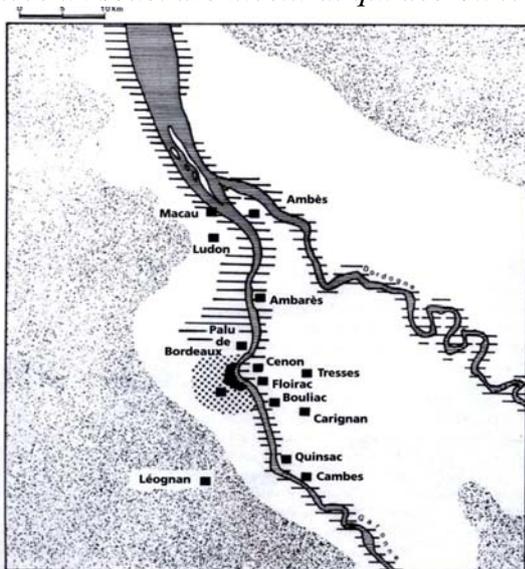
Carte 2 : Le vignoble périurbain à la fin du Moyen Âge (source : Sandrine Lavaud, op.cit.)

A partir de la seconde moitié du XVe siècle, avec la fin de la guerre de Cent Ans, le vignoble s'est développé sous la forme des « bourdieu », exploitation viticole d'initiative privée comme celui de Morens dans la palu de Bouliac, appartenant « à Jehan de Bouscaut, paroissien de

¹ G. Aubin, S. Lavaud et Ph. Roudié, Bordeaux, vignoble millénaire, L'horizon chimérique, Bordeaux, 1996, p.15

² Sandrine Lavaud, Bordeaux et le vin au Moyen Âge, essor d'une civilisation, Editions Sud-Ouest, 2003, p. 13-19

Saint-Michel, marchand et bourgeois de Bordeaux... le bourdieu de Morens se singularise au sein d'un paysage où domine les prés. Entouré de fossé, il comprend une maison avec un colombier dont la présence atteste du prestige du propriétaire. C'est une maison bloc qui comprend plusieurs pièces... Les deux pièces restantes sont consacrées à l'exploitation agricole : un cellier et un chai comprenant quatre cuves et une maie à fouler... l'exploitation est polyculturelle, mais la vigne et les cultures qui en fournissent l'œuvre y sont majoritaires... Le domaine compact, ceint de haies et de fossés, représente le modèle idéal. A l'époque moderne, certains traits se confirment tels que la vocation viticole et l'attention portée au bâti avec un souci architectural qui accroît le prestige de la demeure. »³



Ces bourdieux sont tout particulièrement nombreux dans les paroisses de l'Entre-deux-Mers qui bordent la Garonne de Lormont jusqu'à Cambes et gagnent la presque île d'Ambès au début du XVI^e siècle.

Carte 3 ; Les bourdieux en Bordelais à la fin du Moyen âge (source : Sandrine Lavaud, op. cit.)

La géographie du vignoble de la rive droite, en face de Bordeaux nous est surtout connue avec l'analyse des comptes de l'archevêché.



Carte 4 : Les vignobles de l'archevêque au XIV^e siècle (source : J.B. Marquette, op. cit.)

Présentant les vignobles de l'Archevêché de Bordeaux, après la description de celui des Graves en rive gauche de la Garonne, JB Marquette présente ainsi celui des palus de rive droite : « Un second vignoble était établi sur les palus du méandre de rive droite, face à la cité dans les paroisses de Floirac et de Cenon ; à La Souys et Port Peyron d'une part, à la Motte et au port de Mons, autrement en Queyries de l'autre. Enfin, un dernier ensemble se trouvait sur le territoire de la

paroisse de Lormont à la limite du plateau d'Entre-deux-Mers, à proximité du château qu'y possédait l'archevêque. » (JB Marquette)

Dans ces vignobles de palu producteurs de vin claret comme l'ensemble du Bordelais, la généralisation du pressoir à partir du début du XVI^e siècle permet « la fabrication du vin de presse, appelé vin trulhi ou treuilli et obtenu en pressant la râpe après écoulage. C'est un vin noir, typique du vignoble de palu, qui est à l'origine du goût nouveau pour le vin foncé. »⁴

³ Sandrine Lavaud, idem, p.36-37

⁴ Sandrine Lavaud, idem, p.131

Cette singularité des vins de palu se retrouve dans la qualification des vins telle que nous l'a transmise la « taxation de 1647 ».

Les vins de palu dans les hiérarchies à l'époque moderne

La hiérarchie des vins du Bordelais au XVIIIe siècle nous est connue par la taxation de 1747.

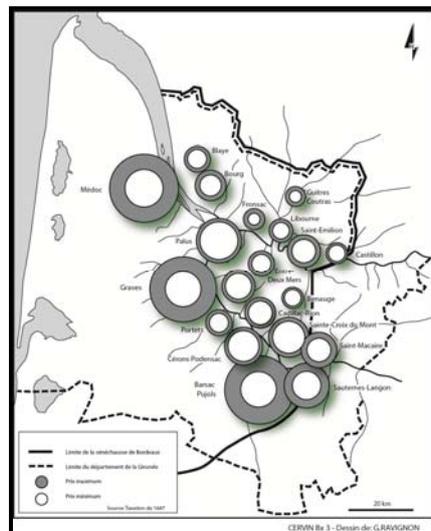
1647. — « Prix mis aux vins de la sénéchaussée et pays Bordelois (1). »

» Graves et Médoc.	(le tonneau)	26 écus à 100 livres.
» Entre-deux-Mers.	—	20 — à 25 écus.
» Côtes.	—	24 — à 28 —
» Palus.	—	30 — à 35 —
» Libourne, Fronsadais.	—	18 — à 22 —
» Guîtres et Coutras.	—	18 — à 22 —
» Bourg.	—	22 — à 26 —
» Blaye.	—	18 — à 24 —
» St-Macaire et la juridiction	—	24 — à 30 —
» Langon, Bommès et Sauternes.	—	28 — à 35 —
» Barsac, Preignac.	—	28 — à 100 livres.
» Pujols, Fargues.	—	28 — à 100 —
» Cérons et Podensac.	—	24 — à 30 écus.
» Castres et Portets.	—	20 — à 25 —
» Saint-Émilion.	—	22 — à 26 —
» Castillon.	—	20 — à 22 —
» Rions et Cadillac.	—	24 — à 28 —
» Sainte-Croix-du-Mont.	—	24 — à 30 —
» Bénauges.	—	18 — à 20 —

La taxation de 1647

Premier « classement » des vins du Bordelais connu (doc.1), établi à la demande de la Jurade de Bordeaux, afin de fixer les minima et maxima pour la production de l'année, cette mercuriale est en fait une liste parmi d'autres, la seule heureusement conservée dans les archives.

doc.1 : La taxation de 1647(Extrait de Henri Keyring, Le privilège des vins à Bordeaux, Bordeaux, 1886)

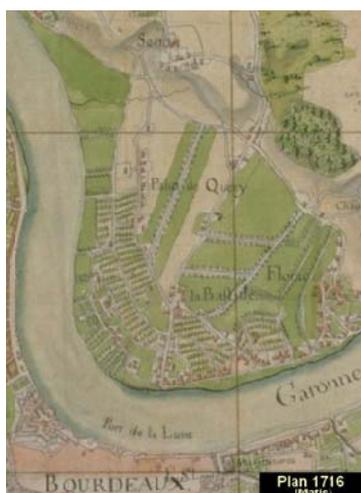


Ainsi que le soulignent la carte 5 les vins de palu y sont en bonne place, avec un prix plancher le plus élevé de toute les catégories recensées, une « qualité » assez homogène puisque l'écart entre le meilleur et le moindre n'est que de 5 écus (soit environ 15%) contre plus de 70 écus pour les vins de Médoc et de Grave (le meilleur à 100 livres et le moindre à 26 écus) comme pour les vins de Barsac, Preignac, Pujols et Fargues (le meilleur à 100 livres et le moindre à 28 écus). Les vins de « paleu » sont par ailleurs au-dessus des vins de « Cotte » où le meilleur est à 28 écus et le moindre à 24 écus.

carte 5 La taxation de 1647

Cette bonne valorisation des vins des palus de la rive droite de la Garonne en face de Bordeaux est confirmée au XVIIIe siècle, à la fois par l'extension du vignoble comme par les prix.

Au XVIIIe siècle : l'âge d'or des Queyries



Celui-ci se caractérise par la conquête de tout l'espace disponible entre le fleuve et le pied du coteau de l'Entre-deux-Mers, ainsi qu'en témoigne l'évolution du vignoble entre le début du XVIIIe siècle (carte 6) et la fin de ce même siècle (carte 7) se passe de commentaire.

Carte 6 : Plan de Bordeaux dit de Matis, 1776



Carte 7 : La Généralité de

Guyenne (carte dite de Belleyme), 1780-1785 (détail feuille n°20 et 27) extrait de Marc Favreau, *Les portraits de Bordeaux*, Les Editions de l'Entre-deux-Mers, 2007, p.217

L'appréciation des vins de palus par le négoce est confirmée dans une seconde mercuriale datant de 1770⁵. Comme le montre l'extrait reproduit ici (doc.2), les vins de palus y sont classés en « premiers » et « seconds » crus et les meilleurs, ceux des Queyries se situent au niveau des seconds crus des Graves et des troisièmes crus du Médoc.

» VINS APPELLÉS DE PALUS	
» Premiers crus.	
» Queyries	3 à 400 livres.
» Montferran, Lassouï, Ambès	2 à 300 —
» Seconds crus.	
» Fronsadai, Vayres, Quinsac, Isle-Saint-Georges, Cadaujac, Bègle, Palus de Bordeaux, Parampuyre, Saint-Macaire, Macau, Ludon, Lormond, Floirac, Cenon, Melac, Bouliac, Artigues, Rouffiac, Latresne, Cenac, Haux, Le Tourne, Quinsac, Camblanes, Baurech, Cambes, Langoiran, Lestiac, Riom, Cadillac, Bénauges.	150 à 200 livres.

Doc. 2 : Etat des paroisses d'où viennent les vins de la sénéchaussée de Bordeaux et leur différence de prix en 1770 (Extrait de Henri Keyring, *Le privilège des vins à Bordeaux*, Bordeaux, 1886)

Les vins de palus sont donc recherchés ainsi qu'en témoigne l'ouvrage de l'abbé Rozier⁶ à la fin du XVIIIème siècle où nous pouvons lire :

« ...les meilleurs vins de palus occupent la rive droite. Ces derniers sont aussi très précieux pour le commerce ; par eux on communique aux autres la force et la couleur. Quand on ne fait pas voyager, il faut attendre au moins dix ans pour les boire dans toute leur bonté ; et ils

⁵ Etat des paroisses d'où viennent les vins de la sénéchaussée de Bordeaux et leur différence de prix in Henri Keyring, *Le privilège des vins à Bordeaux*, Bordeaux, 1886

⁶ Cours complet d'agriculture, théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire, ou, Dictionnaire universel d'agriculture – François Rozier, Jean-Antoine-Claude Chaptal (comte de Chanteloup), André Thouin, tome 10, p.121-122, 1796

ont par-dessus les vins du Quercy, du Languedoc et de la Provence, le mérite d'éprouver, sans en être altérés, la fatigue des plus long voyages...

Le meilleur vignoble des Palus est celui des Queyries, vis-à-vis de Bordeaux. Le terrain qu'il occupe à moins de liaison, parce que le sable s'y trouve mêlé dans une plus grande proportion qu'ailleurs ; il reçoit, en outre, les terres légères que les pluies amènent du coteau par lequel il est surmonté. Les Queyries produisent un vin très coloré, très vineux, et qui offre le parfum de la framboise. Les qualités qui lui sont particulières le font rechercher des marchands qui l'emploient à augmenter la force des vins du Médoc avec lequel ils le mêlent souvent...

Les vins de Montferrant sont les seconds vins des Palus ; et ceux d'Ambez occupent le troisième rang. A la gauche des Queyries, en remontant la rivière, on trouve encore quelques bons crus... »

Un succès qui perdure au XIXe siècle

Dans sa description de « Tous les vignobles connus »⁷, A. Julien divise « les vins du Bordelais en vins de Médoc, vins de Graves, vins des Palus, vins des côtes, vins de terre forte et vins d'entre-deux-mers. » Il précise plus loin : « on y récolte des vins qui ont en général un couleur très foncée, beaucoup de corps, et qui sont durs et mêmes grossier pendant les premières années ; mais en vieillissant, et surtout en voyageant par mer, il en est qui acquièrent une excellente sève et une partie des qualités que l'on estime dans les crus les plus renommés. Ces vins sont appelés vins de cargaison, parce qu'on les choisit de préférence pour les expéditions lointaines. Les meilleurs sont souvent employés à donner du corps aux vins de Médoc, quand ils en manquent »

« C'est avec le gros et le petit verdot, le malbek, le mancin, et les deux vidures que se font les vins de Mont-Ferrand, de Queyries et des autres crus dits des Palus... Queyries, Montferrand et Bassens, canton de Carbon-Blanc sont les vignobles les plus estimés parmi ceux dits des palus. Les vins qu'ils produisent ont une couleur foncée et beaucoup de corps ; ils acquièrent en vieillissant, ou par les voyages, une sève fort agréable ; ceux des Queyries sont surtout recherchés et se vendent le même prix que les vins des troisièmes crus de Médoc ; tandis que ceux de Montferrand et de Bassens ne se payent que comme les quatrièmes crus... »

Cette réputation est confirmée seconde édition, entièrement refondue par Edouard de l'ouvrage de Charles Cooks, Bordeaux et ses vins, classés par ordre de mérite en 1868. Introduisant les vins de l'Entre-deux-Mer, il nous apprend qu'« ici (dans le canton de Carbon-Blanc), nous trouvons des vins rouges de côtes et de palus et des vins blancs ; seulement, ces derniers redeviennent très communs et sont le produit de l'enrageat. Quand aux vins rouges, nous y retrouvons au contraire les premiers vins de palus du département, qui sont les vins de Queyries, récoltés entre Bordeaux-La Bastide et la base des beaux coteaux de Cenon. Ces coteaux fournissent aussi des vins très estimés ; puis viennent ceux des côtes de Lormont, Bassens et Carbon-Blanc.»

Décrivant les vins de Cenon, il précise : « Les Queyries donnent certainement les meilleurs vins de palus du département. Ils ont beaucoup de corps, une belle couleur, acquièrent en vieillissant de la finesse et un charmant bouquet de violette. Ils se vendent en primeur, selon les années, de 350 à 600 fr., et ont obtenus jusqu'à 1000 fr. au bout d'un an ou deux, pour certaines années bien réussies.

Les vins de côtes de la commune de Cenon sont aussi très recherchés, mais ils n'atteignent pas généralement les prix obtenus par les vins des Queyries ».

⁷ André Julien, Topographie de tous les vignobles connus, imprimerie Huzard, Paris, 1816

Si la ville de Bordeaux n'est pas citée pour ses vignobles de rive droite dans cette édition, c'est tout simplement parce que le quartier de la Bastide est encore intégré à Cenon bien que le rattachement à la métropole girondine ait eu lieu en 1865. Il le sera dans la troisième édition de Bordeaux et ses vins en 1874⁸ où nous pouvons lire :

« Nous commencerons cette contrée [Entre-deux-Mers et rive droite de la Garonne] en étudiant les excellents vins des Queyries, qui se trouvent récoltés sur le territoire des communes de Bordeaux et de Cenon. »

2° A l'E. (quartier de la Bastide), sur un sol d'alluvions anciennes, complanté en 1/4 malbec, 1/4 merlot, 1/4 verdot, 1/4 vidure et autres cépages, on récolte un vin connu depuis fort longtemps sous le nom de vin de *Queyries*, qui doit son antique et grande réputation au cépage le verdot qui, autrefois, composait presque exclusivement tous les vignobles de cette contrée. Ces vins de *Queyries*, corsés et colorés, sont encore très-recherchés, constituent en vieux de bons ordinaires, mais servent surtout à fortifier les vins faibles du Médoc; prix de primeur, 350 à 500 fr.; ils ont atteint en vieux, dans les crus bien soignés, jusqu'à 1,100 fr.

PRINCIPAUX PROPRIÉTAIRES

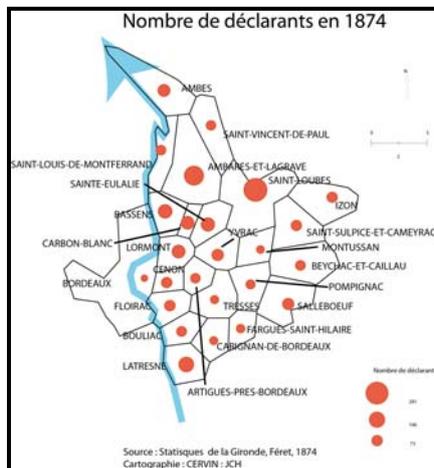
Tonneaux vin r.		Tonneaux vin r.	
<i>A Castarède</i> (Aubert).....	40	<i>Château-Lacan</i> (M ^{me} Dasvini)...	25
<i>A Jonas-Jones</i> (Nard).....	15	<i>A Navarre</i> (Lalande).....	25
<i>A Sylvestre</i> (Galtié).....	45	<i>A Peirotto</i> (M ^{me} Hottenger)	
<i>Au Bourdieu du Callau</i> (M ^{me} V ^{ve} Duallé).....	40	(régi par M. E. Bosc).....	20
<i>A Pineau</i> (P. de Pineau).....	35	<i>A Bijou</i> (°) (Merlande).....	10
<i>En Queyries</i> (Bichon).....	45	<i>A Chiapella</i> (Benneteau).....	10
<i>A Farouil</i> (Weiper et Dubois)...	30	Id. (Lenoir).....	10
<i>A Lauzac</i> (Béguerie).....	45	<i>A Luques</i> (Brunereau).....	8

Une dizaine de petits propriétaires font de 1 à 8 tonn.

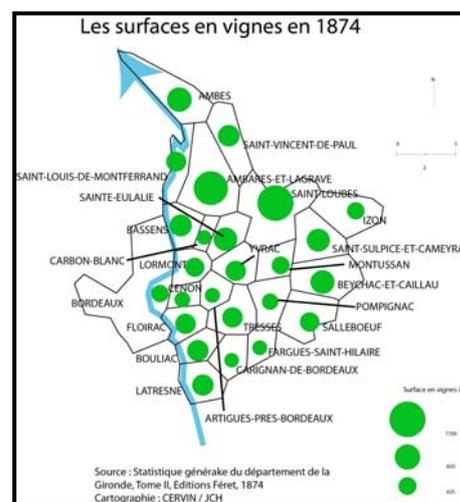
doc. 3 : extrait de Ch. Cooks – E. Féret, Bordeaux et ses vins, IIIe édition, Féret, 1874

Outre Bordeaux-la-Bastide avec un peu plus d'une vingtaine de propriétaires et Cenon avec une quarantaine en palus de Queyries, Lormont compte une centaine de propriétaires en tout dont Château Lacroix (Wetzel) avec 200 t de vins rouges, Château de Génicart (Vve

Gourdon) avec 100 t de vin rouge. La « Porte de l'Entre-deux-Mers » est alors une région fortement viticole comme le montrent les cartes 8 et 9.



Carte 8, Les déclarants en 1874 (source Statistiques de la Gironde, Féret, 1874, Cartographie CERVIN-Bordeaux3 JCH)



Carte 9 Les surfaces en vignes en 1874 (source Statistiques de la Gironde, Féret, 1874, Cartographie CERVIN-Bordeaux3 JCH)

Toutefois pour les vignobles des Queyries, l'âge d'or est bel et bien fini car l'intégration du quartier de la Bastide à la ville de Bordeaux se traduit avec l'arrivée du chemin de fer par l'urbanisation de la rive droite et le refoulement du vignoble au pied des coteaux.

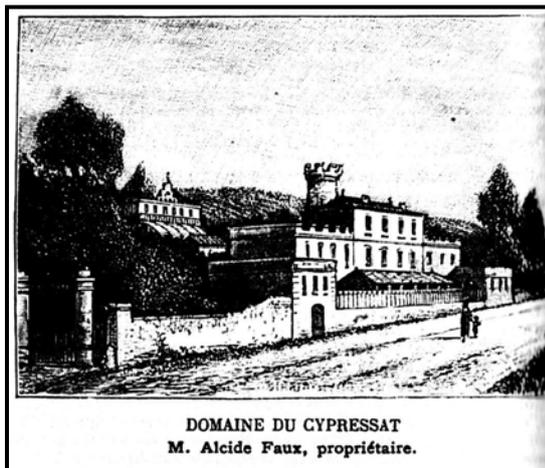
⁸ Ch. Cooks – E. Féret, Bordeaux et ses vins, IIIe édition, Féret, 1874



Carte 10 : Plan de Bordeaux en 1888/ par Alfred Lapierre, Féret et fils (Bordeaux) éditeur, Source : Bibliothèque nationale de France

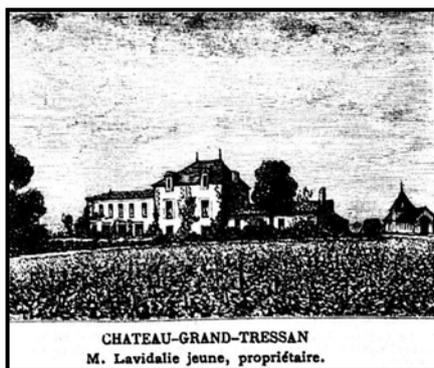
En 1898, dans la IVe édition de Bordeaux et ses vins, Bordeaux-La-Bastide est encore présente pour les vins de Queyries « sur les anciens terrains d'alluvion situés en face de la ville de Bordeaux et que l'industrie n'a pas encore enlevés à la viticulture. Ces vins dont la réputation est ancienne, grâce au cépage le petit verdot qui formait la base de l'encépagement, sont encore très recherchés dans les crûs où se trouve ce cépage. »

Mais le vignoble de « La Porte de l'Entre-deux-Mers » est désormais surtout représenté par celui des Côtes de Bordeaux avec Cenon où l'on relève Château Palmer (appartenant à la Vve



F. Thomas pour 30 t de vin rouge), Châtrau Birman (appartenant à U. Payment pour 20 t de rouge) et le Domaine de Cypressat (propriétaire, Alcide Faux pour 25 t de rouge sur 12 ha complanté en 1/2 cabernet, 1/4 merlot et 1/4 malbec...et figurant parmi les meilleurs vins fins des côtes primés à Exposition de Bordeaux en 1895).

doc. 4 extrait de la IVe éditions de Bordeaux et ses vins



La commune de Lormont est elle aussi encore en bonne place avec :

- ❑ Ch. Grand-Tressan, 10 ha de vignes sur un domaine de 50 ha, 2/3 malbec, le reste en cabernet et merlot pour les rouges, 1/3 sémillon, 1/3 sauvignon et 1/3 chalosse pour les blancs. 25 vaches laitières

doc.5 extrait de la IVe édition de Bordeaux et ses vins



- ❑ Ch. Lacroix, vignoble de 47 ha comptant en cabernet, merlot et Jurançon sur les ôteaux de Lormont, Yvrac et Sainte Eulalie sur un domaine de 84 ha. Le reste du domaine comprend des bois, des terres labourables et des prairies (15 vaches laitières)

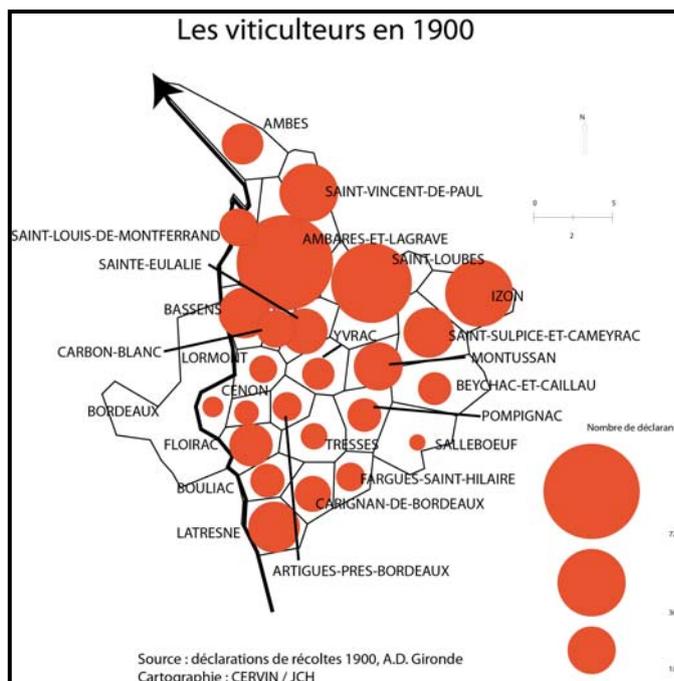
doc. 6 extrait de la IVe édition de Bordeaux et ses vins

- ❑ Mais aussi Ch. Génicart, Ch. Mireport, Ch. De Lormont...

Le long déclin du XXème siècle

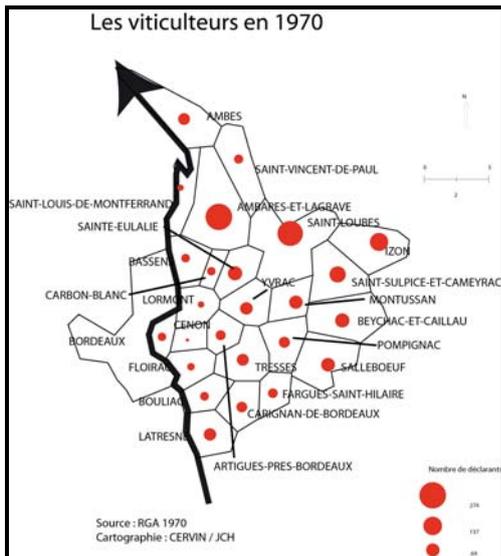
Avec l'année 1900, nous pouvons désormais nous appuyer sur les déclarations de récoltes pour établir un état des lieux de la viticulture de la « Porte de l'Entre-deux-Mers ».

Comme nous pouvons le constater sur les cartes 11, la viticulture est encore vivace au début du XXème siècle où les déclarants apparaissent plus nombreux qu'en 1874 (carte 8).



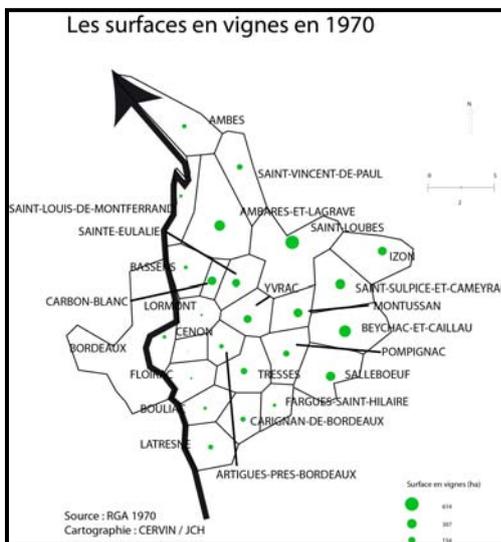
carte 11 source déclarations de récoltes année 1900, A.D. Gironde, Cartographie CERVIN-Bordeaux3 JCH

Près de trois-quarts de siècle plus tard, en 1970 (année du premier recensement général de l'agriculture), les crises viticoles mais surtout le développement de l'urbanisation se sont traduits par une véritable hémorragie : Bordeaux a disparu des listings et les communes du nord de l'appellation « Premières Côtes de Bordeaux » créé en 1936 ont vu leurs effectifs fondre considérablement : c'est le cas de Bassens, Cenon, Lormont, Bouliac et même Latresne. Partout les lotissements, les zones d'activités commerciales et les infrastructures urbaines ont eu raison des vignes.



carte 12 : Les déclarants en 1970 (source RGA 1970, Cartographie CERVIN-Bordeaux3 JCH)

Comparé à celle de 1874 (carte 8), un siècle plutôt, le contraste est saisissant : la « Porte de l'Entre-deux-Mers » a perdu l'essentiel de ses vignes qui ne figurent plus dans le paysage qu'à l'état de reliques patrimoniales. Comme en rive gauche de la Garonne, l'agglomération bordelaise a perdu ses vignes. Dès la 11^{ème} édition de Bordeaux et ses vins en 1949, Bordeaux-La-Bastide a disparu. La « Porte » y est désormais représentée, au sein des Premières Côtes de Bordeaux » par Cenon, Lormont mais aussi Floirac, Bouliac, Carbon-Blanc, Bassens, Sainte-Eulalie, Yvrac.



carte 13 : Les surfaces en vignes en 1970 (source RGA 1970, Cartographie CERVIN-Bordeaux3 JCH)

Un vignoble relique aujourd'hui



doc. 7 extrait de la 14^{ème} édition de Bordeaux et ses vins, Féret, 1991

Dans la 14^{ème} édition de Bordeaux et ses vins en 1991 ne figurent plus que Bouliac (25 ha de vignes, 4 propriétés répertoriées), Bassens (35 ha, deux propriétés répertoriées), Carbon-Blanc, (10 ha, une propriété répertoriée = Domaine de Fleurette), Yvrac (200 ha de vignes, 25 propriétés répertoriées, une dizaine de producteurs de moins de 5

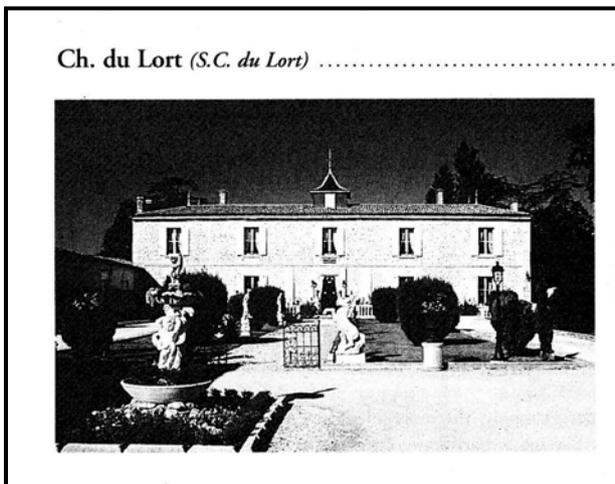
tonneaux et 4 dont Château Maillard 13 ha bénéficiant d'une illustration) et Sainte-Eulalie(160 ha, 19 propriétés répertoriées dont Château La Tour-Guyraud, 40 ha ainsi qu'une vingtaine de petits producteurs de moins de 5 tonneaux portant à Quinsac ou vendant au

négoce leur « vendange »). Seules les communes les plus éloignées du centre de Bordeaux ont pu garder une certaine activité.



doc. 8 : extrait de la 14ème édition de Bordeaux et ses vins

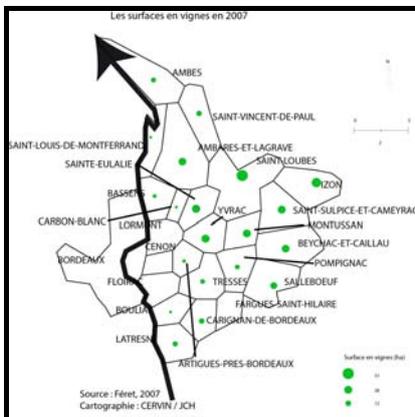
En 2007 (18ème édition de Bordeaux et ses vins, Féret), la situation paraît avoir peu évolué. Bouliac avec 26 ha avec 3 déclarants (des châteaux de 10ha et moins...), Bassens avec 25 ha et 6 déclarants (dont deux châteaux répertoriés), font figure de « village gaulois » face à la



ville quand Sainte-Eulalie avec 180 ha et 26 déclarants (dont 19 domaines répertoriés dont Ch. Malbec, 27 ha de vignes... 50% merlot, 40% cabernets et 10 malbec ou côt) et Yvrac avec 246 ha et 26 déclarants (3 de plus de 20 ha dont Ch. Du Lort, 18,3 ha de vignes rouges (merlot à 65% et cabernet) demeurent de véritables communes viticoles.

Doc 9 extrait de la 18ème édition de Bordeaux et ses vins. Bordeaux, Féret, 2007

Ainsi à la fin de la première décennie du XXIe siècle, dans un nouveau contexte de grave crise viticole qui voit les effectifs de viticulteurs fondre, le maintien de la viticulture au sein de la « Porte de l'Entre-deux-mers » est loin d'être assuré.



carte 14 : Les surfaces en vignes en 2007



carte 15 : Les viticulteurs en 2007

Les cartes 14 et 15 montre la fragilité de ce vignoble désormais « relique » des communes riveraines de la Garonne, la même où est né il y a près de deux millénaires le vignoble de Bordeaux.

Conclusion

Ainsi en un peu plus d'un siècle, nous avons assisté, par cartes interposées, au déclin de terroirs viticoles qui furent incontestablement de renoms, marquant sur ces espaces autrefois voués à la vigne, la fin d'une civilisation rurale.

Cette évolution dans l'espace de transition entre la ville de Bordeaux et celui encore viticole de l'Entre-deux-Mers n'est pas sans susciter une interrogation sur l'avenir du vignoble bordelais dans son ensemble, avec notamment l'éclairage apporté par le dernier recensement agricole : un quart des exploitations agricoles ont disparu en Gironde durant la période intercensitaire. Si les surfaces cultivées se sont mieux maintenues, c'est cependant tout un tissu rural qui s'effrite, lourd de menace pour le maintien d'une partie de l'activité vitivinicole, et pas seulement pour les vins de la Porte de l'Entre-deux-Mers.